

**L'ENTREPRISE SAINT-POLITAINE SOCAPE LABELISEE ECO ARTISAN :  
UNE MARQUE QUI IDENTIFIE LES PROFESSIONNELS DE LA RENOVATION THERMIQUE DES LOGEMENTS**

### **Le bâtiment particulièrement concerné par le Grenelle de l'environnement**

Parce que 45% de l'énergie consommée en France est le fait du bâtiment (principalement en raison du chauffage et de la production d'eau chaude), le secteur de la construction a fait l'objet d'une attention particulière et d'un plan de mesure spécifique dans le cadre du Grenelle de l'Environnement.

Ce plan, dont les objectifs visent à réduire de 38% la consommation énergétique du parc de logements existants à l'horizon 2020, suppose de la part des artisans une bonne maîtrise du sujet de la performance thermique globale.

C'est pourquoi la CAPEB a décidé, lors de son assemblée générale 2008, de lancer la démarche **ECO Artisan**, dont l'objectif est de positionner les artisans comme les acteurs incontournables de cette évolution majeure du bâtiment, et de préserver leur indépendance.

### **L'ECO Artisan, l'artisan de demain**

L'objectif des ECO Artisans : améliorer le budget énergie de leurs clients.

Devenir ECO Artisan implique une vision élargie de la profession. Effectivement, L'ECO Artisan s'engage à :

- Proposer à son client la réalisation d'une **évaluation thermique globale** de son logement, en prenant en compte l'ensemble des paramètres qui permettent de réduire les consommations d'énergie et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.
- **Délivrer un conseil global** à son client, suite à l'évaluation thermique, en vue d'accroître l'efficacité énergétique de son logement. Il ne s'agit pas d'intervenir dans un corps d'état qui n'est pas le sien mais d'être capable de fournir un conseil global avisé sur des possibilités de travaux (isolation, menuiserie, chauffage...) concourant à de meilleures performances énergétiques (parce que l'optimisation thermique d'un logement est rarement le fait d'un seul corps de métiers mais plus généralement le fruit d'un compromis en termes de bouquet de travaux).
- **Satisfaire des engagements de service** tout en tenant compte des contraintes techniques et financières du client.

Pour assurer la crédibilité et l'objectivité de la marque ECO Artisan, le respect de ces engagements donnera lieu à des audits par un organisme indépendant de la CAPEB ; c'est l'association QUALIBAT qui a été désignée pour assurer cette gestion de l'ECO Artisan.

## Les formations FEEBât : sésame pour devenir ECO Artisan et accéder au marché de la rénovation thermique des logements

Obtenir le label ECO Artisan suppose que les artisans disposent de connaissances et compétences en matière de rénovation thermique et les valident dans le cadre d'un examen approprié. Les formations FEEBât (Formations aux Economies d'Énergie des entreprises et artisans du Bâtiment), lancées suite au Grenelle de l'Environnement, répondent complètement à ces exigences et constituent le préalable pour accéder à la marque ECO Artisan.

Ces formations, largement développées par les CAPEB de Bretagne et leur partenaire, **l'ARFAB (Association Régionale de Formation pour l'Artisanat du Bâtiment)**, sont déclinées selon 3 modules dont les 2 premiers sont communs à l'ensemble des corps de métiers :

- la formation FEEBât module 1, de 2 jours, est consacrée à l'identification des éléments clés en matière de rénovation thermique d'un bâtiment,
- Le module 2, de 2 jours également, permet de se former à l'évaluation de la performance énergétique réelle des bâtiments et au dimensionnement et chiffrage de solutions d'amélioration énergétique, à partir d'outils informatiques,
- Le 3<sup>ème</sup> module est propre à chaque métier et permet de rentrer dans la technique.

### L'entreprise saint-politaine SOCAPE parmi les tous premiers ECO Artisans du Finistère

L'entreprise SOCAPE est depuis la fin de l'année 2009 titulaire de la marque ECO Artisan. Pour en arriver là, René Grall et sa fille Klervia, salariée dans l'entreprise familiale, en sont d'abord passés par les formations FEEBât module 1 (en décembre 2008) et module 2 (en mai 2009).

Le 9 octobre dernier ils se présentaient tous deux à la toute première session d'examen ECO Artisan organisée par la CAPEB du Finistère. Une épreuve réussie qui leur a permis de prétendre au label, après toutefois que l'entreprise ait investi dans un logiciel d'évaluation thermique. Le choix des deux artisans s'est porté sur CAP'ENERGY PRO Enr, l'un des deux logiciels agréés par la CAPEB.

Créée en janvier 2000, SOCAPE emploie aujourd'hui 7 personnes, y compris le chef d'entreprise. Ses trois principales activités sont l'isolation et les cloisons sèches, le carrelage et revêtements de sols et la peinture décoration.

Projets à venir : développement de l'activité isolation, d'où l'intérêt porté à la démarche ECO Artisan, et renforcement de l'activité peinture décoration.

Autre évènement important annoncé : changement de gérant au cours de cette année, Klervia Grall devant prendre la direction des affaires à la rentrée en septembre.

A ce jour, dans le Finistère 19 entreprises artisanales du bâtiment sont labellisées ECO Artisan

Plus de renseignements auprès de :

**René Grall**  
SOCAPE  
Parc Besquellec  
29250 Saint-Pol-de-Léon  
☎ 02.98.15.80.03  
[socape@wanadoo.fr](mailto:socape@wanadoo.fr)

**Jean-François Oulhen**  
CAPEB du Finistère  
37 rue Jacques Anquetil  
29000 Quimper  
☎ 02.98.95.08.08  
[jfoulhen.capeb@orange.fr](mailto:jfoulhen.capeb@orange.fr)